

La pollution des rivières est au cœur des préoccupations des pêcheurs

ASSEMBLÉE • *Les cas de pollution de rivières se multiplient au grand dam des poissons et des pêcheurs. Ceux-ci s'en inquiètent et réclament des actes de la part du canton.*

PHILIPPE CASTELLA

Deux bacs attendaient la cinquantaine de participants à l'assemblée de la Fédération fribourgeoise des sociétés de pêche (FFSP), samedi à Plasselb. Le contraste est saisissant: le premier est rempli d'eau et de cailloux bien gris, l'autre est tout vert, les algues cachant les cailloux. Il s'agit de deux prélèvements effectués la veille. Le premier dans une rivière sauvage, la Gérine, cheminant à travers les forêts singinoises. Le second dans la Broye, entre Fétigny et Payerne, une rivière qui borde les cultures.

«C'est typique d'un fond enalgué par des phosphates. Les poissons ne peuvent plus frayer là-dedans», explique Bernard Jaquet, le président de la FFSP. Ces deux bacs étaient là pour illustrer ce qui était au cœur des préoccupations des pêcheurs: la pollution des rivières.

«Que fait le canton?»

Quand on associe pollution et rivière, on pense immanquablement à la décharge de la Pila et aux interdictions de pêche sur la Sarine. Il n'en a pourtant quasiment pas été question samedi. En revanche, le thème a été rattrapé par l'actualité. Vice-président de la Fédération suisse de pêche, Charles Kull est venu faire un crochet par Plasselb, avant de se rendre à Goumois (JU) pour une manifestation des pêcheurs qui a réuni un millier de personnes. «Dans le Doubs, les poissons crèvent mais on ne sait pas pourquoi», s'inquiète-t-il.

Des poissons morts, il y en a aussi eu par milliers dans la Glâne, il y a deux mois (cf. «La Liberté» du 16 mars), du lisier s'étant écoulé d'une porcherie, à Orsonnens. Responsable du département des revitalisations à la FFSP, Mariano Colautti s'indigne:

«La justice condamne les pollueurs, mais la remise en état des cours d'eau n'est apparemment jamais quantifiée et surtout imposée.» Et de mentionner que d'autres cas de pollution dans différents petits cours d'eau sont survenus plus récemment. Il s'interroge: «Que fait notre canton? A part autoriser l'épandage exceptionnel de purin en cet hiver 2010-2011 sur nos champs recouverts de neige...»

Amendes symboliques

Le garde-faune Elmar Bürge assure que «chaque pollution est dénoncée au Ministère public». Il ajoute toutefois: «Le problème, c'est qu'il y a des amendes, mais elles sont symboliques. Et pour ce qui est des dégâts piscicoles, c'est souvent l'assurance du paysan qui paie.»

En réponse à une question d'un pêcheur, le garde-faune précise que, pour la pollution dans la Glâne, 90% des poissons morts étaient des truites, le reste se partageant entre différentes espèces: chevènes, vairons, chabots, ombres. Avec ces espèces, il n'y a pas de production en pisciculture. Il n'est donc pas possible de faire du réalevinage. Seule la truite est réimplantée. «Pour les autres espèces, on compte sur le frai naturel», indique Elmar Bürge.

Rivière sous chaque grille

Le thème de la pollution est aussi au cœur d'une campagne de sensibilisation lancée par l'association suisse des gardes-pêche et intitulée «Sous chaque grille se cache une rivière» (www.aquava.ch). Philippe Savary, garde-pêche vaudois, est venu la présenter: «Les gens ignorent que l'eau qui passe sous les grilles aboutit dans un cours d'eau et non dans une station d'épuration.» C'est ce que montre un spot publicitaire dif-



En mars, des milliers de poissons étaient morts dans la Glâne en raison d'une pollution au lisier de porc.

ALAIN WICHT-A

fusé sur internet (www.aquava.ch) et sur la Télévision suisse romande. On y voit deux enfants en train de pêcher au-dessus d'une grille, puis se précipiter pour protéger la grille avec leurs écharpes lorsqu'une dame vient vider à proximité son seau rempli de produit de nettoyage. Philippe Savary a aussi raconté que des classes d'école avaient participé à cette action vendredi en allant dessiner des poissons sur les grilles d'eau claire.

Tous ces problèmes de pollution ont fait réagir la conseillère nationale Marie-Thérèse Weber-Gobet, présente à l'assemblée. «On dit qu'on se sent comme un poisson dans l'eau pour dire qu'on se sent bien. Est-ce qu'on

peut encore le dire aujourd'hui?», s'interroge la chrétienne-sociale.

Groupe E ne turbine plus

Si les pêcheurs ont beaucoup parlé pollution, il a en revanche très peu été question de la sécheresse qui sévit. Responsable de l'exploitation hydraulique de Groupe E, Lionel Chapuis a tout de même informé de la «situation extrême» au barrage de Rossens.

Afin de permettre au niveau du lac de la Gruyère de remonter comme chaque année, cela fait trois semaines que Groupe E ne turbine plus d'eau et ne produit donc plus d'électricité. Une situation qui ne s'est pas produite

depuis au moins trente ans. Lors de cette assemblée, les pêcheurs ont également voté à l'unanimité en faveur de l'introduction d'un permis ami, sur le modèle de ce qui se fait dans le canton de Berne.

Pour un coût annuel de 70 francs supplémentaires, chaque détenteur d'un permis peut prendre avec lui un ami pour aller pêcher. Cela évite à celui-ci de payer un permis journalier à 20 francs et de faire la démarche d'aller le chercher. Ça n'augmente toutefois pas la quantité de poissons qui peut être pêchée. La fédération va transmettre cette proposition au canton en vue de l'introduction d'un tel permis. I